

CONFIDENTIELNote sur les investissements suisses au Zaïre

I. Les investissements suisses au Zaïre, à la date du 30 novembre 1973, pour la plupart d'ordre commercial ou agricole, ont été largement touchés par les zaïrisations. Selon une estimation très grossière on peut penser qu'ils se montaient à cette époque à un total de six millions de zaïres, soit 36 millions de francs suisses.

Sur ce total 4'310'000 zaïres sont des investissements dans les secteurs commercial et industriel, tandis que 1'695'000 zaïres sont investis dans les domaines agricoles ou agro-industriels.

Sur l'ensemble de ces investissements 3'090'000 zaïres environ sont touchés par les nationalisations, c'est à dire un peu plus de la moitié.

II. Les intentions ou projets d'investissements suisses au Zaïre maintenus après le 30 novembre 1973 sont par ordre d'importance :

1) Alusuisse :

- Construction dans la région de Banana d'une usine d'électrolyse d'aluminium par une société mixte paritaire, associant le gouvernement zaïrois et Alusuisse.

- Les deux partenaires recherchent le financement de l'investissement sous forme de prêts à long terme d'Alusuisse, d'emprunts bancaires à long terme contractés par cette même société et de crédits d'aide internationaux.

- Alusuisse apportera l'assistance technique pour la construction et l'exploitation de l'usine, l'approvisionnement en matière première (bauxite de Guinée) et la commercialisation de l'aluminium produit.

- Le Zaïre fournira quant à lui l'énergie électrique à prix favorable, les infrastructures nécessaires à l'implantation de l'usine (routes, voies ferrées et port d'évacuation) ainsi que des avantages fiscaux et de transfert des bénéfices.

Document de 22 juillet 1973



- 2 -

- La production au démarrage serait de 150'000 tonnes d'aluminium.

- Le coût estimé de l'usine, c'est à dire l'investissement prévu est de 150 millions de US\$.

2) Nestlé Alimentana S.A. :

Cette Société ne dispose au Zaïre que d'une agence de liaison qui ne prend en charge ni l'importation ni la distribution.

La dette d'environ 700'000 zaïres de la Société Générale d'Alimentation à l'égard de Nestlé a marqué les relations de cette dernière avec le marché zaïrois jusque dans le premier semestre de 1973, époque à laquelle le Président Mobutu a donné l'ordre que la créance de la Société suisse soit satisfaite. Nestlé s'engageant de son côté à utiliser la somme remboursée pour des dépenses de fonctionnement et pour des investissements au Zaïre.

Le premier projet d'investissement envisagé depuis longtemps par la Société suisse était de se faire elle-même l'importateur et le distributeur de ses produits au Zaïre. Elle engagea à cet effet avant le 30 novembre 1973 300'000 zaïres en achat de terrains et d'immeubles. Les modifications entraînées par les mesures du 30 novembre 1973 conduisirent cependant Nestlé à renoncer à son projet d'importation-distribution puisqu'il y avait désormais sur le marché zaïrois la perspective de voir des commerçants nationaux se charger de ces tâches.

Actuellement, Nestlé, pour répondre à l'insistance des autorités zaïroises, reprend d'autres projets d'investissement, d'ordre industriel. Le plus avancé est le projet "Cérélac", production de farine lactée pour le marché zaïrois et les marchés voisins, dont le dossier a été déposé le 4 avril 1974 auprès du Ministère de l'économie. Ce projet qui utiliserait les terrains et entrepôts achetés par Nestlé l'année dernière comporte un investissement nouveau d'environ 450'000 zaïres.

En seconde priorité Nestlé envisage la construction d'une usine de café soluble qui lui est demandée depuis longtemps par les autori-

tés zaïroises et qui entraînerait un investissement de l'ordre de quatre millions de zaïres. Cependant, malgré la demande des autorités zaïroises, de nombreux obstacles (étroitesse du marché zaïrois, prix de dumping pratiqué par les producteurs brésiliens) s'oppose à la viabilité économique d'un tel investissement. Aussi le projet n'est-il encore qu'à l'état d'étude et la Direction générale de Nestlé serait actuellement assez réticente.

3) Ciba-Geigy :

Cette maison dispose au Zaïre d'une implantation plus étendue que Nestlé puisqu'elle assure l'importation et la distribution de tous ses produits, notamment pharmaceutiques, colorants, chimiques, plastiques, produits ménagers, agro-chimiques et photo-chimiques avec les infrastructures en personnel et en dépôts que cela suppose.

Le premier projet d'investissement, différé en raison des mesures du 30 novembre, consiste en l'extension des bureaux et de la capacité de stockage ainsi qu'en la construction de laboratoires pour les colorants et les plastiques. Ce projet est maintenant en cours de réalisation, l'investissement se monte à 25'000 zaïres environ.

Ciba-Geigy a reçu du gouvernement zaïrois, dans la région de Massina (route de Ndjili) un terrain de 30'000 m² pour son implantation industrielle. Au cas où ce projet obtiendrait toutes les garanties voulues : notamment le bénéfice du code des investissements et une attribution suffisante en personnel expatrié, toutes les activités actuelles de Ciba-Geigy seraient rassemblées sur ledit terrain. La Société y entreprendrait en outre une activité de "légère fabrication", en particulier du conditionnement pharmaceutique.

A titre tout à fait confidentiel, j'ai appris que Ciba-Geigy s'intéresse à l'achat du Rauwolfia zaïrois et à sa préparation (usinage sur place). La direction générale aimerait pouvoir discuter de ce projet avec les hauts dirigeants zaïrois qui visiteront le Comptoir suisse en septembre. L'investissement envisagé serait notablement plus important que les autres projets de la firme au Zaïre.

Kinshasa, le 22 juillet 1974